



Vevey, le 26 janvier 2017

Interpellation : une opportunité à saisir ?

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,
Madame la Syndique,
Messieurs les Municipaux,

Cela n'aura échappé à personne, une sacrée mise aux enchères est en vue à Vevey. Au vu de la somme prévue, notamment en terme de rénovation, et ce, sans même parler du montant d'achat, un propriétaire privé gagnera la mise aux enchères. En effet, même si le conseil communal pourrait théoriquement voter un montant maximum afin que la Municipalité participe à la vente aux enchères, cela reviendrait à jouer au poker en montrant ses cartes aux adversaires. Autrement dit, ce scénario est à oublier, raison pour laquelle je déplore qu'aucune discussion n'ait eu lieu en amont avec le propriétaire, avant que ces biens soient saisis. S'il y en a eu, je saurai gré à la Municipalité d'en informer le Conseil.

Reste une hypothèse que je pose ici avec beaucoup de conditionnel ; si la L3PL est acceptée le 12 février, que le règlement d'application se fait en très peu de temps, la Ville pourrait théoriquement se porter acquéreur une fois la mise aux enchères soldées et le montant connu, sur la base du droit de préemption.

Quoi qu'il en soit, la marche de manœuvre de la municipalité étant, semble-t-il, plutôt restreinte, nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- Est-ce que la Municipalité a eu des discussions avec le propriétaire avant que ces biens soient saisis ?
- Le service du logement était-il au courant ?
 - Si ce n'est pas le cas, qu'attend la Municipalité pour mettre en place un observatoire du logement ?
- Est-ce que la Municipalité prendra contact avec le futur propriétaire, notamment en cas de demande LDTR (Démolition, transformation et rénovation importante), afin de s'assurer au mieux du maintien des locataires actuels ?
- D'une manière plus générale, est-ce qu'une réflexion est en cours sur les parcelles « disponibles » ou celles « prochainement disponibles », je pense par exemple à la Providence ? Le Conseil est d'ailleurs toujours en attente d'une réponse de la Municipalité suite à une interpellation déposée par le PS le 28 janvier 2016 à ce sujet.

Nous remercions par avance la Municipalité pour sa réponse.

Au nom du groupe socialiste,

A handwritten signature in blue ink that reads "J. Rilliet". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Julien Rilliet